L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 22 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—lingerie, notions, &c.; le fonds d'un magasin de quincaillerie.

SPECTACLES.

Vendredi, 22 octobre 1875.

Académie—Humpty Dumpty.
St-Charles.—Mr. Fayette L. Robinson dans son fameux rôle de Pennyroyal Plummer.
Globe.—Orchestre Viennois, chants, danses, &c.

La Ville.

L'état sanitaire de la ville est excellent depuis que le temps s'est mis au beau. Déjà, la semaine dernière, le chiffre des décès a beaucoup baissé et il sera encore moindre cette semaine. Rien ne s'oppose donc plus à l'arrivée des voyageurs et des visiteurs, et, depuis quelques jours, les rentrées ont été très nombreuses.

La reprise des affaires qui avait été retardée par diverses causes, commence à se faire sentir et nous espérons qu'elle s'accentuera davantage d'ici à la fin du mois.

Les espérances qu'on avait fondées, il y a trois ou quatre mois, sur l'apparence des récoltes ne se réaliseront pas entièrement, car les pluies et les ouragans ont causé des dommages appréciables dans plusieurs paroisses de l'Etat.

Néanmoins, le changement qui s'est opéré dans le temps depuis deux semaines, a fait renaître l'espoir d'une bonne moyenne pour le coton et la canne à sucre. Les nouvelles des campagnes sont beaucoup plus encourageantes et si rien ne vient contrarier les travaux de la roulaison, on pourra encore compter sur des résultats assez satisfaisants.

En ville, le marché monétaire qui avait été excessivement serré à cause de la rareté de l'argent, les réserves des banques ayant été épuisées par les demandes nécessitées par le mouvement des récoltes, s'est amélioré sensiblement par suite des rentrées provenant de la vente du riz et du coton.

Nous continuons à entendre de nombreuses plaintes sur la pénurie des affaires mais tout nous fait espérer que d'ici à une quinzaine, une activité de bon augure se manifestera dans la plupart des branches de commerce. Sans compter sur une année exceptionnelle, nous croyons à une saison d'affaires passable et nous basons cette opinion sur la perspective nouvelle que présentent les récoltes et sur les besoins qui existent dans les campagnes après plusieurs années d'économies forcées ou volontaires.

Au moment où la ville va se remplir d'étrangers, qui viennent soit se promener en visiteurs soit donner une impulsion à notre commerce par leurs achats, nous croyons devoir appeler l'attention des autorités sur la protection à accorder à nos hôtes.

C'est une honte pour la Nouvelle-Orléans que l'existence de tant de tripots et de maisons de jeu où les étrangers sont audacieusement dépouillés de leur argent, et la facilité avec laquelle les courtiers de ces établissements peuvent exercer l'ignoble industrie de raccoleurs en employant les moyens les plus perfides et les plus criminels, ne fait pas honneur à l'administration de la justice.

Nous savons que nous perdrions notre peine en nous adressant au bureau métropolitain et aux autorités de police, qui ont leurs motifs pour avoir laissé rouvrir les maisons de jeu après les avoir fermées au commencement de l'été. Nous savons que si la police de la ville appartenait à notre honorable maire, Mr Leeds, il ne tolérerait pas vingt quatre heures de plus l'existence des tripots qui se tiennent ouvertement dans nos rues les plus fréquentées. Mais s'il n'a pas le pouvoir de donner des ordres directs pour la fermeture de ces établissements, il peut au moins employer son autorité morale, pour rappeler les autorités de police à leur devoir.

La loi qui interdit les maisons de jeu est formelle et expresse et l'administration de la ville a, il nous semble, le droit et le devoir de requérir qu'elle soit appliquée dans toute sa rigueur. Si le maire de la ville veut se donner la peine de faire une tournée d'inspection le soir, il pourra compter les maisons de jeu dans les rues St Charles et Royale et dans les rues voisines, et il pourra se convaincre que la levée ne manque pas de tripots où les travailleurs noirs et blancs, sont dépouillés de leur salaire.

Une réquisition du maire à l'avocat de district et une plainte adressée au grand jury amèneraient sans doute la répression des scandales qui s'étalent ouvertement et cyniquement. La misère n'a pas réussi à faire disparaître la lèpre du jeu; elle n'a fait que l'empirer, car ce n'est plus le superflu que les dupes vont perdre, c'est le pain de leurs familles et trop souvent l'argent d'autrui.

Il est temps que la population de la Nouvelle-Orléans et ses représentants légaux cherchent à mettre un terme à toutes les pratiques frauduleuses qui, sous prétexte de jeu, ont pour effet infaillible de dépouiller les victimes trop confiantes de leur argent.

La question mérite d'être prise en sérieuse considération et l'administration municipale fera bien aussi d'étudier les moyens de mettre fin à une autre industrie qui est une cause de démoralisation pour la jeunesse, nous voulons parler de ces établissements qui, sous l'apparence de cafés chantants, cachent des maisons de jeux occultes et une autre industrie illicite que nous ne voulons pas nommer.

Tout cela ne devrait pas exister dans une ville bien policée, bien administrée et nous engageons notre estimable maire à tenter quelques efforts pour remédier au mal.

L'APPEL D'UNE CONVENTION DÉMOCRATE.

Le comité central du parti conservateur démocrate s'est mis d'accord, hier soir, sur la question de convocation d'une convention démocrate. La date de la réunion de cette convention a été fixée au premier mercredi de janvier. Le comité a décidé qu'une protestation contre l'usurpation de 1872 serait adressée aux Représentants de la Louisiane au Congrès pour être soumise par eux à la Chambre et au Sénat. Il eût mieux valu, selon nous, que cette protestation émanât d'une convention, puisque le comité s'est mis d'accord sur cette question. Nous cherchons vainement la raison qui a fait renvoyer la convention du 22 novembre au premier mercredi de janvier. En tout cas, il y a lieu de se féliciter de ce que les membres du comité soient parvenus à s'entendre.

Meeting dans la paroisse Franklin. —Le *Franklin Sun* du 16 nous apporte le compte-rendu d'un meeting tenu à Winnsboro, paroisse Franklin le 11, et dans lequel des résolutions énergiques en faveur d'une convention ont été adoptées à l'unanimité. Des délégués ont été élus à la convention d'Etat qui s'assemblera à la Nouvelle-Orléans en novembre prochain.

La majorité des paroisses de la Louisiane ont déjà fait de même.

Aux deux paroisses dissidentes de Lafourche et de Terrebonne il faut ajouter celle d'Est Baton-Rouge. Le "Baton-Rouge Advocate" contient une déclaration signée d'un assez grand nombre de noms, contraire à la réunion d'une convention.

Le parti démocrate ne s'en organisera pas moins en dépit de ces dissidences.

Les meilleurs qu'on puisse trouver et au meilleur marché.—Nous voulons parler des meubles de Mr. J. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts. Ils viennent des premières fabriques d'Amérique et peuvent, par le bon goût de leur forme et la solidité de leur confection, se comparer aux meubles de premier ordre par la facture et le prix. Nous les recommandons aux acheteurs.

Le plan financier de l'Administration.

Dans tous les discours qui ont été prononcés contre le programme financier de l'Ohio, nous avons vainement cherché une démonstration raisonnée établissant la possibilité de conduire pratiquement à bonne fin le plan financier de l'administration, tel qu'il est défini par la loi du Congrès adoptée sur la proposition du Sénateur Sherman.

Voici les dispositions de cette loi:

1° Que les 48 millions de dollars de papier-monnaie fractionnel en circulation seront rachetés aussi rapidement que ce sera praticable avec de l'argent et détruits.

2° Que les banques nationales actuellement établies ou qui seront établies par la suite, pourront augmenter leur circulation, sans limite quant au total, en déposant des Bons des Etats-Unis comme garantie, conformément aux lois en vigueur.

3° Au fur et à mesure qu'il y aura $100 de nouveaux billets ainsi émis, il sera racheté $80 en greenbacks qui seront retirés de la circulation jusqu'à ce que les 380 millions de dollars de greenbacks actuellement en circulation soient réduits à 300 millions.

4° A partir du 1er janvier 1879, tous les greenbacks restant seront rachetables sur demande en espèces et, une fois rachetés, ne seront plus remis en circulation.

5° Le Secrétaire du Trésor est requis de se procurer les espèces pour ces rachats et il est autorisé à vendre des Bons d'Or 5 pour cent pour acheter les espèces.

Nous attendons qu'un financier veuille bien nous expliquer en détail le mécanisme de l'application de ce plan et nous démontrer comment il conduira la nation à la reprise des paiements en espèces.

Acheter 48 millions d'argent à 15 pour cent d'escompte pour racheter le papier-monnaie fractionnel est à la rigueur une opération possible bien que coûteuse. Mais supposer que cet argent faisant prime restera dans la circulation est une absurdité.

Le reste du plan est à l'avenant. L'intention de ses auteurs a été non de ramener le pays à la circulation métallique mais simplement à la circulation des billets des Banques nationales et ils ont gratuitement supposé que ces billets seraient le 1er janvier 1879 considérés comme aussi bons que l'or et que le remboursement n'en serait pas demandé.

Mais il est clair que la nécessité où sera le gouvernement d'acheter pour 300 millions d'or en peu de temps pour rembourser ses greenbacks, causera un effroyable agio sur l'or et que les billets des banques nationales n'ayant pas de cours légal seront présentés en masse pour être remboursés en greenbacks, lesquels seront échangeables contre de l'or. Ce sera une confusion inextricable à moins de supposer que le gouvernement ait pu à l'avance se procurer 300 millions en or, ce qui n'est pas admissible.

Les affaires de France.—Il y a quelques jours le *Times* prenait pour thème d'un article le refus qu'aurait fait le maréchal Mac-Mahon d'autoriser l'impératrice Eugénie à venir passer 24 heures à Paris. Or, cette nouvelle n'avait pas le moindre fondement et elle a été démentie aussitôt que publiée.

Hier, le *Picayune*, dans son édition du soir, dit que le discours de Mr Rouher dans l'Assemblée française a probablement fait sensation. Or, l'Assemblée est encore en vacance et si notre confrère avait lu un peu plus attentivement la dépêche qui parle du discours de Mr Rouher, il eût vu que ce discours avait été prononcé à Ajaccio, en Corse, dans une réunion et non à l'Assemblée à Versailles.

Un peu plus d'attention, confrères, quand vous prendrez des télégrammes pour thèmes de vos commentaires.

Sur la demande de Mr. le vicomte d'Abzac, consul de France, M. le général de Cissey, ministre de la guerre, vient d'autoriser Mr. C. L. Pearson, élève de l'Académie militaire de l'Etat d'Alabama, à suivre, à son choix, comme auditeur libre, les cours de l'Ecole Polytechnique ou ceux de l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du génie, sous la condition de subir un examen d'aptitude.

Arrivée du steamer France.—Une dépêche reçue à New York hier, annonce que le steamer de la compagnie transatlantique, *La France*, est arrivé au Havre.

Opéra-Bouffe Français.—Nous avons eu le plaisir de recevoir, hier soir, la visite de Mr E. E. Zimmerman, agent d'affaires de la troupe d'opéra-bouffe français, qui a obtenu tant de succès dans toutes les villes du Nord et de l'Ouest. Mr Zimmerman nous informe que la troupe fera une saison de quatre semaines seulement au théâtre des Variétés à partir du 1er novembre. La compagnie, qui se compose d'excellents artistes parmi lesquels nous pouvons citer Mlle Cavallé Geoffroy, fera sa première apparition dans le brillant opéra de "Giroflé-Girofla" de Lecocq, et cette représentation sera suivie par celles de la "Jolie Parfumeuse," la "Princesse de Trébizonde," la "Timballe d'Argent" toutes productions récentes et nouvelles pour nos amateurs de spectacles.

Académie de Musique.—La vogue de "Humpty Dumpty" n'est positivement pas une vogue d'un jour, et nous la constatons avec d'autant plus de plaisir que nous l'avions prédit. Plus "Humpty Dumpty" est joué, mieux elle est appréciée; et cela, parce qu'on y découvre chaque soir quelque nouvelle farce de "Clown" ou de "Pantalon." Hier soir, les éclats de rire fréquents qui ont accueilli les bouffonneries de ces deux mimes, ont été tels, que parfois nous croyions assister à une matinée du samedi. La représentation de ce soir a lieu au bénéfice de Miss Leona Dare, la reine du trapèze volant. Nous n'avons pas besoin d'engager les habitués de l'Académie à assister à cette représentation, sûr d'avance qu'ils se proposent de le faire. La bénéficiaire s'est acquis des droits à la sympathie du public et elle les réclame ce soir.

Nous sommes informé que Mr. Bidwell offre au Mechanic's & Workingmen's Co-operative Association le produit de la soirée de demain, lequel produit doit servir à la fondation en ville de manufactures de différents genres. Le public doit bien considérer le louable objet de cette représentation et grossir autant que faire se peut la recette en se rappelant qu'il encourage les industries locales.

Théatre St-Charles.—M. Robinson, dont nous avions annoncé l'engagement dans un numéro précédent, a fait ses débuts mercredi soir, dans le drame militaire intitulé; "La Bataille de Buena Vista." Remplissant le rôle principal, celui de *Pennyroyal Plummer*, M. Robinson a rendu avec une vérité saisissante les moindres détails de ce personnage original. Ses caricatures, parfaitement réussies, ont été beaucoup applaudies. "La Bataille de Buena Vista" sera représentée une troisième fois ce soir, précédée de la pièce amusante, "Spectre Bridegroom" dans laquelle M. Cogswell remplira le rôle de *Diggory*.

Théatre du Globe.—La présence chaque soir d'un nombreux auditoire atteste surabondamment que la mesure de réforme sociale adoptée par M. Howard, directeur-propriétaire du Globe, a reçu l'approbation de tous. Les messieurs, qui, auparavant, sans se déranger de leurs sièges, grillaient une cigarette ou se faisaient servir à boire, se conforment parfaitement au nouveau règlement, et les dames — disons-le — s'en sentent mieux parce qu'elles ne sont plus suffoquées par les nuages de fumée qui se dégageaient du parquet et imprégnaient l'air d'une odeur nauséabonde. Ainsi donc, les ennemies acharnées du cigare et des liqueurs alcooliques sont servies à souhait; elles pourront à l'avenir suivre les représentations du Globe sans inconvénient.

La représentation d'hier a été bien réussie et chaque artiste qui y a pris part a reçu de chaleureux applaudissements. La seconde partie, celle remplie par l'Orchestre de Vienne a été sans contredit le côté saillant du programme, et nous engageons ceux qui aiment les nouveautés, pour ne pas dire les choses originales, à aller entendre les treize musiciennes Viennoises.

Réunion du Comité Central d'Etat du parti Démocratique.

Une convention Démocratique convoquée pour le premier mercredi de janvier 1876.

Résolutions autorisant les représentants de la Louisiane au Congrès à demander l'installation du gouvernement McEnery.

Conformément à l'appel de l'honorable R. H. Marr, les membres du Comité Central d'Etat du parti Démocratique se sont réunis hier soir, à sept heures et demie, au salon P de l'hôtel St-Charles.

L'assemblée était presque complète et quelques membres seulement n'ont pu arriver à temps pour la réunion.

Nous avons remarqué l'absence du général Alexandre De Clouet de la paroisse St. Martin, un des représentants de l'Etat en général, et celle de Mr. F. P. Poché de la paroisse St. Jacques.

Dès sept heures du soir, un grand nombre de nos citoyens les plus notables se trouvaient réunis dans la rotonde de l'hotel St. Charles; des groupes se formaient dans tous les coins et l'on discutait avec animation l'objet de la convocation du Comité Central.

A l'anxiété que l'on pouvait lire sur tous les visages on comprenait sans peine combien est importante cette question de convention, qui, décidera peut-être de l'avenir de la Louisiane.

Comme nous l'avons déjà dit, à sept heures et demie, les portes du salon P. de l'hôtel St. Charles se sont ouvertes et tous les délégués se sont dirigés de ce côté.

La séance a eu lieu à huis clos, mais nous pouvons néanmoins donner un aperçu des débats, et si nous nous trompons, par malheur, en ce qui regarde quelques détails, nous sommes du moins en mesure de pouvoir garantir l'exactitude des faits les plus importants.

Il nous est impossible, nécessairement, sans avoir assisté à l'assemblée, de donner le texte même des résolutions, mais nous en avons la substance, dont il faudra que nos lecteurs se contentent pour le moment.

A plus tard des renseignements plus explicites.

Le comité central d'Etat du parti démocratique a été appelé à l'ordre par Mr. R. H. Marr, son président, à sept heures et demie du soir.

Le rôle a été lu et un quorum a été trouvé présent.

Lorsque les délégués de la paroisse St. Landry, au nombre de trois,—messieurs Lewis, Robertson et Estilette,—ont présenté leurs lettres de créance, une grande discussion est survenue, et nous allons expliquer pourquoi:

Mr Lewis avait été désigné comme membre du comité central d'Etat, pour la paroisse St. Landry, par la convention qui s'est réunie à Baton Rouge au mois d'août 1874. Messieurs Estilette et Robertson viennent d'être nommés, tous les deux, comme membres du comité central d'Etat, par le comité exécutif démocratique de la paroisse St. Landry, chacun d'eux devant avoir droit à un demi-vote.

Après de longs débats, il a été résolu que la délégation de St. Landry serait admise en entier, comme suit: Mr Lewis ayant droit à un demi vote, et messieurs Estilette et Robertson ayant droit chacun à un quart de vote.

Cette première question ayant été décidée, l'honorable Albert Voorhies, de la Nouvelle-Orléans, vice-président du comité central, a présenté la résolution suivante:

Résolu, Que sans distinction d'antécédents politiques, tous ceux qui sont opposés au parti radical en Louisiane et au maintien du présent gouvernement usurpateur de l'Etat, sont instamment invités à réunir tous leurs efforts afin de tenir une convention d'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er lundi de décembre 1875.

Résolu, Qu'en faisant cet appel le comité n'a pas l'intention de remettre en question l'ajustement Wheeler, ou ce qui regarde la composition de la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Mr Rightor a proposé immédiatement, comme substitut, la résolution suivante:

Résolu, que les délégués du parti démocratique et conservateur, dans toutes les paroisses et les districts de l'Etat, soient invités à se réunir en convention, à la Nouvelle-Orléans, le premier mercredi du mois de Février 1876, pour délibérer sur telles questions qui leur seront soumises.

La résolution de Mr Voorhies et le substitut de Mr Rightor ont soulevé de longs débats. L'honorable Henry D. Ogden, l'honorable Voorhies, l'honorable Booth et Mr Lewis de St. Landry ont prononcé des discours en faveur de la résolution; tandis que le substitut a été soutenu par messieurs Robertson de St. Landry, Clay Knoblock de Lafourche et plusieurs autres.

Finalement, le substitut de Mr Rightor a été mis aux voix et rejeté.

Motion a été faite alors d'adopter la résolution de Mr Voorhies.

L'honorable Eustis d'Orléans a présenté l'amendement suivant:

Résolu que les mots: premier mercredi de Janvier 1876 soient insérés dans la résolution de Mr Voorhies, à la place de premier lundi de Décembre 1875.

La résolution ainsi amendée a été mise aux voix et adoptée.

L'honorable Eustis a présenté la résolution suivante:

Résolu que les membres de ce comité se soumettent au vœu qui a été exprimé, en ce qui regarde la convocation d'une convention, et engagent tous leurs commettants à répondre à cet appel.

Adoptée à l'unanimité.

L'honorable Voorhies, d'Orléans, a présenté ensuite la résolution qu'on va lire, qui a été également adoptée à l'unanimité:

Résolu, que le désir du peuple de l'Etat, appartenant au parti Démocratique et Conservateur, est que tous les moyens constitutionnels soient employés dans les deux Chambres du Congrès national, dans le but de régler la question de la Louisiane et de faire reconnaître le gouvernement McEnery.

Résolu qu'une copie de cette résolution soit adressée à chacun des représentants de la Louisiane pour être soumise aux deux Chambres du Congrès à sa prochaine session.

Mr E. A. Burke, d'Orléans, a présenté les résolutions suivantes:

Attendu qu'on s'est plaint que le recensement de la population a été fait frauduleusement et incorrectement dans plusieurs paroisses de l'Etat;

Résolu, que les comités exécutifs de paroisse dans tout l'Etat soient requis de réviser le tableau de recensement qui a été préparé dans leur paroisse respective, afin de pouvoir fournir une liste complète de toutes les additions frauduleuses ou les omissions volontaires qui ont été faites.

Résolu, que ces listes de révision soient adressées à l'honorable R. H. Marr, président du comité central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur, afin de pouvoir être soumise à l'appréciation de la Législature.

Les résolutions ont été adoptées.

Relativement à la base de la représentation de chaque paroisse ou ward dans la prochaine convention, Mr. Chevalier d'Orléans a présenté la résolution suivante:

Résolu que la base de la représentation dans la convention, en ce qui regarde le nombre des délégués par paroisse ou ward, soit établie ainsi, à savoir: un délégué par deux cents votes et un délégué en plus par chaque cent votes additionnels, en raison des votes qui ont été donnés à la dernière élection en faveur de l'honorable John C. Moncure.

Mr Lewis, de St. Landry, a présenté la résolution qu'on va lire:

Résolu que les comités exécutifs du parti Démocratique et Conservateur dans chaque paroisse de l'Etat soient instamment priés de convoquer une assemblée dans chacune de leur paroisse respective à temps pour désigner les délégués qui doivent assister à la convention d'Etat qui doit être tenue le premier mercredi de janvier 1876.

La résolution a été adoptée.

Sur motion du docteur J. B. Wilkinson, il a été résolu qu'un comité serait nommé pour établir le nombre de délégués auquel chaque paroisse aura droit dans la prochaine convention.

Ont été nommés de ce comité messieurs Burke, Booth, Hill et Rightor.

Il a été également résolu que messieurs Booth, Mellon et Burke ferait partie d'un comité pour choisir une salle convenable pour la convention.

Des remerciements ont été votés à Mr Rivers, propriétaire de l'hôtel St-Charles, pour l'usage du salon P, et sur motion de l'honorable Henry D. Ogden le Comité Central s'est ajourné, sujet à la convocation du président.

Quarante-deux membres assistaient à la séance, dont voici les noms:

Messieurs Albert Voorhies, Alfred Roman, F. S. Goode, J. B. Wilkinson, Sam. Choppin, Archibald Mitchell, E. A. Burke, Henry D. Ogden, Francis Johnson, B. Schmidt, pour l'Etat en général.

Paroisse d'Orléans:—1er ward E. Booth, 2ème ward Valle J. Rozier, 3ème ward J. Viavard, 4ème ward W. J. Chevallier, 5ème ward Charles Roman, 6ème ward George M. Dupré, 7ème ward W. H. Rightor, 8ème ward E. A. Ducros, 9ème ward F. Dudenheffer, 10ème ward J. B. Eustis, 11ème ward J. A. Lusk, 12ème ward J. T. Aycock, 13ème ward W. E. Clarke, 14ème ward B. C. Elliott, 17ème ward J. J. Brooke.

Paroisse Assomption, W. W. Pugh; paroisse Lafourche, Clay Knobloch; paroisse, Plaquemines, T. S. Wilkinson; paroisse Pointe-Coupée, F. Lee Claiborne; paroisse Rapides, J. C. Wise; paroisse St. Landry, E. T. Lewis, W. A. Robertson et Estilette; paroisse Terrebonne, Duncan S. Cage; paroisse Ouachita, J. J. Richardson; paroisse Tangipahoa, E. C. Reid; paroisse Washington, W. W. Babington; paroisse St-Martin, Félix Voorhies; paroisse St. Tammany, C. Heintz; paroisse Lafayette, John Clague.

Post Scriptum.—Nous avons pu donner le texte même des résolutions, grâce à Mr Oscar Arroyo, secrétaire du comité, qui a eu l'extrême obligeance de nous laisser avoir le procès verbal officiel de la séance. Nous lui devons bien des remerciements.

Ecole industrielle et commerciale du soir.—A partir de lundi prochain, 25 du courant, des classes seront ouvertes à l'Ecole Centrale Supérieure, rue Bourgogne 39, tous les soirs excepté le samedi. Les cours comprendront les langues les plus répandues et tout ce qui se rattache à une bonne éducation commerciale. Pour renseignements s'adresser au professeur A Jacquet à l'école même. Voyez l'annonce.

Bon marché.—Beaucoup de maîtresses de maisons renouvelleraient leurs meubles si elles savaient à quel prix elles pourraient le faire, en s'adressant à Mr. J. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido. C'est là, en effet, qu'elles trouveraient des ameublements complets à bon marché. Ajoutons à cela que, bien qu'ils soient offerts à des conditions on ne peut plus libérales, ils n'en sont pas moins beaux, brillants et très nouveaux, et aussi d'une confection solide et durable. Nous les invitons donc à faire une visite au magasin de Mr. Hubbard.

—La grande revue qui aura lieu à Milan en l'honneur de l'empereur d'Allemagne, lors de son voyage en Italie, comprendra tout un corps d'armée organisé d'après les nouveaux principes et placé sous les ordres du gouverneur de Milan, lieutenant général Petitti.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'affaire Kerrigan.

John Kerrigan, ex-collecteur de la paroisse St. Jacques, accusé de détournement de fonds, n'est plus en prison depuis avant-hier.

Il a réussi à trouver des répondants pour $16,000 et il a été mis en liberté immédiatement.

Ses cautions sont Jim Lewis pour $7000 et Michael Hahn pour $9000.

Le procès n'est pas encore réglé et il y a d'autres complications.

Cette affaire fait beaucoup de bruit dans les cercles radicaux et dans le voisinage immédiat de la Cour Criminelle Supérieure. Kerrigan est un meneur radical qui dispose d'une certaine influence politique dans sa paroisse et on tient à le ménager.

D'une autre part, Yates est également un chef radical.

Tout cela est cause que jusqu'à présent on n'a pas pensé beaucoup à se demander lequel de Kerrigan ou de Yates a tort ou raison, mais quel est celui qui peut donner le plus de votes nègres à la prochaine élection.

Cela mérite considération.

Explosion d'huile de pétrole.

Vers six heures, hier matin, Mme D. L. Murdon, demeurant rue Cadix, entre les rues Camp et Chesnut, voulant éteindre une lampe pleine d'huile de pétrole, a soufflé dans le tuyau en verre ou cheminée.

La flamme chassée à l'intérieur a pu se communiquer à l'huile et il en est résulté une explosion formidable.

Les vêtements de Mme Murdon ont été arrosés par le fluide et elle aurait été brûlé vive, si son mari n'était accouru, en entendant ses cris, et n'avait réussi à étouffer les flammes à l'aide d'une couverture en laine, dont il a eu l'heureuse inspiration d'envelopper le corps de sa femme.

Son dévouement lui a valu quelques brûlures aux mains et au visage, mais l'état de Mme Murdon est beaucoup plus grave et ses blessures sont atroces.

Nous ne comprenons pas, qu'en dépit des nombreux accidents, que nous nous sommes toujours fait un devoir de signaler, de commun en cela avec nos autres confrères de la presse orléanaise, on persiste à employer l'huile de pétrole.

Dans les quartiers où le gaz n'arrive pas, il nous semble que l'usage de bougies ou même de chandelles de suif serait bien préférable.

Les mères de famille devraient insister sur ce point.

Un procès pour un million.

Un procès a été intenté par Mme Evans contre la succession de Wm. S. Pike, devant la Seconde cour de district, juge Tissot, pour des réclamations de terre et des balles de coton, dont le total dépassera probablement un million.

Mme Evans allègue qu'elle a déjà obtenu en sa faveur un jugement de la cour de Circuit des Etats-Unis.

Ses intérêts sont représentés par messieurs McEnery et Ellis.

Les Deux Orphelins devant la justice.

Les "Deux Orphelins", ou plutôt leurs tuteurs et curateurs, ont comparu, hier encore, devant la Cour Supérieure de district. Il y avait foule comme pour assister à un spectacle.

Messieurs Rice et Whitaker ont argumenté de leur mieux pour prouver que messieurs Hornor et Rousse avaient tort, et ces derniers ont répondu de leur mieux. Bref, rien n'a été décidé encore et le procès reste dans le statu quo.

L'injonction est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

TEMPERATURE.—21 Octobre 1875.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	58	14
12 M.	78	25
3 P. M.	79	26
6 P. M.	71	22

—42—

Trembler ou ne pas trembler.— Voilà la question. Vaut-il mieux frissonner de la tête aux pieds dans le paroxysme de la fièvre, ou chasser ce mal atroce par l'usage de ce fameux fébrifuge, la préparation des Hostetter's Bitters! Il ne peut y avoir beaucoup de doute sur la réponse de ceux qui sont atteints de la fièvre d'infection. De tous les coins de ce continent, où les habitants sont tourmentés de la fièvre en frisson arrivent des demandes toujours plus nombreuses pour le seul préventif d'infection fourni par la science. Les habitants de districts infectés savent bien que les remèdes prescrits par la faculté ne font guères que procurer un répit très bref. La quinine, l'arsenic, le bismuth! — que sont ces remèdes sinon des palliatifs empoisonnants, qui cessent après un certain temps de produire aucun effet avantageux et qui, si l'on y persistait causeraient au système un mal irréparable. Ils sont abandonnés partout par les hommes intelligents, qui les remplacent par les "Hostetter's Bitters", véritable spécifique végétal contre les fièvres intermittentes et rémittentes.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Décédé le 21 octobre, à une heure de l'après-midi, à l'asile de la Société Française, BERNARD COMBIEU, âgé de dix-neuf ans, natif de Moneim, département des Basses-Pyrénées, France. L'enterrement aura lieu le 22, à dix heures et demie précises. De la part de ses cousins Jean Coig et Mathieu Coig.
Le corps est exposé rue Ste-Anne, à l'Asile Français.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Decédé hier à 1 heure P. M. le sociétaire BERNARD COMBIEU, âgé de 19 ans, né à Moncim, Basses-Pyrénées.
Messieurs les Sociétaires sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures et demie précises.
Le convoi partira de l'Asile, où le corps est exposé.
Par ordre du Président, JH. GIROD.
L. SIMON, Secrétaire. 22oct—

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera célébrée le vendredi, 22 octobre, à la Cathédrale St-Louis, à 6 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS DUTREY, décédé le 23 septembre 1875. Les amis et connaissances de sa veuve et de la famille, sont respectueusement invités à y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feue AIMÉE DUVERNAY, veuve de Mathieu Lartet, sera célébré vendredi prochain, 22 octobre, à la Cathédrale St-Louis, à huit heures précises.
Les parents et amis de la défunte sont invités à y assister.

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES, 17.
BROUSSEAU & SON,
Importateurs,
Offrent, à bas prix, en gros et en détail.
WILTON et AXMINSTER.........75 pièce.
VELOURS.........100
BRUXELLES, BODY.........250
BRUXELLES TAPISSERIE.........800
TROIS PLIS.........60
TAPISSERIE et 2 plis extra Super.........100
SUPERFINS, FINS, etc.........90
CHAIN COTON, etc.........80
VENITIENS pour vestibules et escaliers.........76
CHANVRE, à dessins et à raies.........50
TOILES CIREES.........300
NATTES.........700
COCO, jute et manille.........100
RIDEAUX, dentelle et dentelle Nottingham, STORES, Couvertures de Tables et de Pianos, BROCATELLE, COTELINES, TERRIES, PELUCHE, ENAMEL CUIR, CRIN et IMITATION, CORNICHES, Ressorts, Patères et Bandes, COUTIL à Matelas, toutes qualités, à 7 1/2 c. et au-dessus, BURLAPS, par balle, pièce et yards, CRETONNES, Basin Croisé français, COUVERTURES de Tables et couvertures Victoria en rouge et turquie et en garance, BAGETTES D'ESCALIERS, Glands de lit et de stores, etc., etc.
17 oct—Dim. Merc. et Ven.PP

AVIS.—Bureaux du New Orleans Credit Foncier Association—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 30 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, les officiers suivants ont été nommés pour l'année courante:
J. A. FERNANDEZ, président.
A. SAULET, secrétaire.
22oct—1m

Bureaux du New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur—A l'assemblée annuelle régulière, des actionnaires de cette société, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:
J. A. FERNANDEZ, J. M. VILLAVASO, JOHN WEBER, V. DEMORUELLE, L. MOLLO, G. PITARD, L. F. GENÈRES, O. HOPKINS.
22 oct—1m. A. SAULET, secrétaire.

Bureaux du New-Orleans Credit Foncier Association.—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de la société, la résolution suivante a été adoptée:
Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites, conformément à la charte de cette compagnie.
22oct—au 1dec A. SAULET, Secrétaire.

Société Française de Jefferson Lue.—Les membres de cette Association sont respectueusement priés d'assister à une RÉUNION EXTRAORDINAIRE de cette société au lieu au local habituel, VENDREDI 22 oct. 1875, à 6 heures et demie P. M. précises.
—But de la séance: Amendements à la constitution, etc., etc.
Par ordre du président,
20oct—3t C. VERNEUIL, sec. pro tem.

Bureaux du Louisiana Oil Co.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de directeurs aura lieu aux bureaux de la compagnie, No 37 de la rue de l'Union, le LUNDI, 1er Novembre, de 10 heures du matin, à 3 heures de l'après midi.
J. H. DUGGAN, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 19 Octobre 1875.
19 oct—au 30 loc.

Ecole Industrielle & Commerciale du soir.

DES Classes seront ouvertes LUNDI prochain, 25 courant, à l'Ecole Centrale Supérieure 39, rue Bourgogne, tous les soirs de la semaine excepté le samedi, de 7 à 9 heures. Les cours comprendront: les langues anglaise et Française, l'Ecriture, la Comptabilité et Tenue des Livres; le Dessin linéaire et industriel.
Pour renseignements et conditions s'adresser à Mr J. V. CALHOUN, Asst. Supt. Public Education, 21, City Hall, ou au professeur A. JACQUET, à l'Ecole. 22 oct—3t.

AVIS.
En débarquement et à vendre par VERGNOLE & VINCENS
73.........Décatur.........73
Navire Amiral, du Havre.
20 caisses Confitures de St. James, Paris.
Navire Polymnie, de Bordeaux.
25 Barriques Vin, Lozignan, Pouget-fils,
10 " St-Macaire, De Lompuy Broche & Co.
8 " Blanc Haut Sauterne fin;
5 1/2 "
25 Caisses Grand Vin St. Julien,
25 " St. Estèphe.
100 " Fruits à l'eau-de-vie Chauvet fils,
20 " Crement impérial, Liqueurs mousseuses
22 oct—3t

New Orleans Credit Foncier Association.
Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.
—QUATRIÈME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1875, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$1,791 70	
Intérêt du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	5,345 38	
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875	$5,499 95	
Escompte de billets payés avant l'échéance	247 71	
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière	1,281 48	
	$7,024 14	
Bénéfice net	112 94	
	$7,137 08	$7,137 08

L'actif de la Société est comme suit.

Billets payables mensuellement garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	$84,905 77½	
Propriétés foncières	9,450 22	
Comptant: A la banque nationale de l'Etat	$1,661 41	
Currency des Etats-Unis	148 26½ 1,810 67½	
Effets à recevoir	7,160 15	
Divers débiteurs	590 77	
Installations	1,000 00	
Intérêt courant	255 38	105,172 97
Actions payées en plein	79,150 00	
Actions payées en partie	2,792 85	
Scrip	4,820 00	
Dividende No 1 non-réclamé	127 26	
Effets à payer	400 00	
Divers créanciers	40 70	
Surplus de l'actif	16,470 22	105,172 97

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.
J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 21 octobre A. D. 1875.
G. LEGARDEUR, JR., Notaire public.
22 oct—1m

Perdu.

Jeudi soir, dans la rue Claiborne ou la rue de l'Esplanade, un petit chien noir et feu—black and tan—répondant au nom de "Beauty" La personne qui le ramènera au No 396 de la rue de l'Esplanade, coin Rocheblave, recevra une récompense convenable.
22 Oct—22, 24.

Lost.

Thursday evening, on Claiborne or Esplanade street, a small, black and tan dog, answering to the name of Beauty.
A suitable reward will be paid, for his return to No 396, Esplanade street corner of Rocheblave street. Oct. 22, 24.

Couronnes pour la Toussaint,
—CHEZ—
BRICE SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.
Immense déballage de Couronnes, Vendues à prix
EXTREMEMENT RÉDUITS.
—CHOIX SPLENDIDE—
D'ARTICLES DE PARIS
POUR DAMES ET MESSIEURS
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL.
22oct—22 au 31

GRAND DEBALLAGE
D'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT.
166.........Rue Royale.........166
J. SCHWEITZER,
(Successeur de Michon & Schweitzer.)
PRÉVIENT ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par le steamer Hanover UN GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT D'ARTICLES POUR TOMBES, tels que COURONNES en PERLES et en IMMORTELLES, CROIX, MÉDAILLONS, PAPIER NOIR, &c., &c. &c.
Le tout sera vendu à des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS.
17oct. au 1er nov.

Appareil Stéoroscopique
A VENDRE.
UN Italien qui se trouve de passage à la Nouvelle-Orléans et qui a besoin d'argent pour continuer son voyage, offre de vendre moyennant $40 un APPAREIL STÉOROSCOPIQUE pour faire des photographies et qui est d'une valeur de cent piastres. S'adresser au magasin de Mr. LAVIZZO, bijoutier au coin des rues de Chartres et Saint-Louis. 22oct—5t.

HEBERT & CO.,
59, rue de Chartres, coin Bienville.

CABINET DE LECTURE.
3000 VOLUMES CHOISIS PARMI LES MEILLEURS AUTEURS.
17 oct—1 f.

$10 placés maintenant, $1,000
d'après vos moyens $10, $25, $100.
$1,000 en privilèges d'actions.
LE bénéfice est souvent de 10 à 15 fois la somme placée, tous les trente jours, sans autres risques que le placement, ainsi que nous l'expliquons dans notre livre et notre rapport financier hebdomadaire que nous envoyons gratis, qui donne les variations et les prix quotidiens du NEW-YORK STOCK EXCHANGE, et l'état général du marché monétaire de New York.
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N. Y.
21oct—

En débarquement du navire POLYMNIE, venant de Bordeaux.
25 1/8 Eau-de-vie Hivert Pellevoisin.
40 barriques vin rouge, St Macaire.
10 " blanc, Duvergier.
20 1/2 " Graves.
18 barils " G. de Gauine.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.
21oct—3t. 16 & 18 rue St-Louis.

Lager Beer de Milwaukee.
SALON DE ZEIGLER, 12 Rue ROYALE.
NOUS venons de recevoir, par charretées, directement de Milwaukee, un autre envoi du CÉLÈBRE LAGER BEER DE JOSEPH SCHLITZ, empaqueté dans de la glace, que j'ai tiré frais des barils.
J'invite, par le présent, nos amis et le public à venir dans mon salon, afin de juger par eux mêmes de la qualité de ce breuvage renommé.
JOS. ZEIGLER.
21 oct—2t. No 12 rue Royale

Avis.
J. BURKHARDT, mécanicien bien connu pour la réparation des machines à coudre "Grover & Baker" dans le dépôt desquelles il a travaillé pendant les sept ans passés, s'est établi pour son propre compte au No 24 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, où il fera toute espèce de réparation de machines, spécialement de celles de Grover & Baker et appelle l'attention des dames et du public en général sur ce point que personne ne peut faire ces réparations à meilleur marché et avec plus de satisfaction, comme par le passé, et à des prix modérés. 21 oct—

"Les deux Orphelins."

UNE récompense libérale sera donnée à la personne qui remettra à P. Gleason, au théâtre St Charles, CE MATIN, un exemplaire du drame de D'Ennery et Cormon, publié, à Paris, sous le titre de "Les orphelins" ou "Les deux orphelins." 21 Oct—

AVIS.—Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque française Polymnie, Capt. Cousset, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la barque.
U. BASSETTI, 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

Avis aux consignataires.—La barque française Polymnie, Capt. Cousset, venant de Bordeaux, commencera son déchargement JEUDI 21 octobre au poteau Deuxième District. Les consignataires sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.
Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.
U. BASSETTI.
20oct—3t 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

En débarquement
de la barque Polymnie de Bordeaux et en magasin:
150 barriques Vin Rouge St-Loubès. G. Leforestier
25 barriques Vin Blanc, Graves,
25 1/2 "
25 barils Vinaigre de Vin Blanc "Cessat",
100 caisses
25 " 100/2 Petits Pois (très verts) Billet
10 " 100/2 Champignons,
2 " Truffes du Périgord,
150 " Abricots à l'eau de vie "Chauvet",
100 " Pêches " Blanchard frères
50 " St-Emilion, P. & E. Rudelle,
25 " Margaux,
25 " Chateau Léoville
20 " Chateau Crenens
10 " Chateau Lafitte
25 " Sauternes "1869"
15 " Chateau Yquem
Vermouth Martini Sola & Noilly Prat. Huile Plagniol et Puget, Absinthe, Savon de Castille, Muscat, Sherry, Port, Cognac, Whiskey, &c., &c.
A vendre par U. BASSETTI.
20oct—3t 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

BALANCES DE FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

Réduction! Réduction!
GROVER & BAKER,
A leur dépôt de Machines à Coudre au No. 5 de la rue de Chartres, près Canal.
ONT RÉDUIT le prix de leur coton en bobine à 65 cents la douzaine.
" " Fil à Toile à $3 00
" " Fil de Soie à $3 00
" " Aiguilles courbées à 75
" " Aiguilles droites à 75
Articles fabriqués expressément pour la compagnie de machines à coudre de GROVER & BAKER, et garantis.
Méfiez-vous des imitations. 20 oct—6t

BODLEY Brothers,
Dépôts de wagons Wheeling.
Au No 54 de la rue de la Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.
NOUVELLE-ORLEANS.
Fabricants et marchands de toute espèce de
WAGONS d'habitations et de fermes.
WAGONS à cannes, charrettes à cannes et à riz, pour bœufs et mulets.
WAGONS à cannes, charrettes à bagasse, charrettes légères, diables, brouettes, rayons, etc.
GRAISSE, patentée, de Bodley, pour essieux.
MACHINES patentées, à engrais, de Bodley.
Les seules faites pour distribuer les engrais.
Ces machines ont été employées par de nombreux planteurs, dans le courant de cette année; ils en sont très satisfaits sous le rapport de l'économie du travail et de la manière de distribuer.
Les ordres sont promptement remplis.
18oct—1m.

Pensionnaires.

UNE dame voudrait prendre chez elle deux pensionnaires, soit un monsieur et une dame, ou deux messieurs. Il n'y aura pas d'autres pensionnaires dans la maison. S'adresser au No 174 de la rue Bienville. 17oct—6t

On demande

HUIT ouvriers cigariers pour la campagne. S'adresser à B. E. Miliandon, No 86 rue Peters, angle Lafayette, au premier.
14oct—6t

Demande d'emploi.

UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept—

VOYEZ LE PLAN
Occasion rare!
300 caisses d'habillements tout faits pour hommes, jeunes gens et garçons.
Le plus grand assortiment qu'il y ait jamais eu en ville vient d'être reçu
—AUX—
Cent Mille Paletots,
197 et 199 Vieille-Levée, en face du Marché Français.
Le premier, le deuxième et le troisième étage sont bondés de paletots, par-dessus, pantalons, chapeaux, chemises, linge de corps, etc. Le tout est offert à très bon marché vu le fort stock que le soussigné a en mains et qu'il est obligé de vendre au rabais.
AUSSI—Un fort lot de par-dessus, en caoutchouc qui ont été fabriqués pour les pompiers de St-Louis et qui sont restés aux manufactures seront vendus au quart du prix de leur valeur.
1000 douz. poignets de chemises à 20, 25, 30 et 35 cents la paire, première qualité. Les petits articles tels que cravates, mouchoirs, il y en a tant, qu'on les a gratis.
MICHEL LION.
10 oct—1m

Au public.
AYANT nommé Mr LOUIS GRUNEWALD, de la Nouvelle-Orléans, SEUL AGENT pour la vente de nos pianos dans les Etats du Sud de l'Amérique, nous prions nos anciens clients de leur adresser leurs ordres.
PLEYEL, WOLFF & CIE,
Fabricants de pianos Pleyel, à Paris.
JE serai heureux de recevoir les ordres des marchands et artistes pour les célèbres PIANOS PLEYEL dont j'aurai toujours un assortiment complet. Je les vendrai à des prix réduits et à des conditions avantageuses.
La réparation des pianos est de ma part l'objet d'une attention spéciale.
A LOUER—Un grand nombre de pianos, à des conditions raisonnables.
LOUIS GRUNEWALD,
Magasin de pianos du Grunewald Hall, aux Nos 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
17oct—1m—DMeV

TOUX, RHUMES, ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du
Baume Pectoral aux Navets Indiens.
Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.
Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—2m V.D.Ma.

CHEMIN DE FER
Rue Canal, City Park et le Lac
Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit:
9, 10, 11, 12 A. M.,
Après-midi, 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.
DU LAC—Comme suit: 10, 11, 12 A. M.,
Après-midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.
LES DIMANCHES
DES RUES DU CANAL ET BASSIN—A.M.: 7, 7:40, 8:20, 9:00, 9:40, 10:20, 11, 11:40, 12:20. P. M.—1, 1:40, 2:20, 3, 3:40, 4:20, 5, 5:40 et 6.
DU LAC—Mêmes heures que ci-dessus jusqu'à 10 P. M.
W. YOUNGBLOOD.
20oct— Faisant fonctions de Surintendant.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées.
ELKIN & CO.,
168.........RUE DU CANAL.........168
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIRÉES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ÉTOFFES A RIDEAUX—TERRYS, REPS BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
5oct—3m

ASSUREURS DE MOBILE,
Actif Collectif - $1,032,718.66
Compagnie d'assurance de St-LOUIS.
Actif..........$320,596.22
Feu. Rivières Mer.
Les risques sont pris aux plus bas des taux du tarif de la Nouvelle-Orléans, par
L. W. BAQUIÉ, Agent.
17 oct—1m Eu No 1 de la rue Gravier.

C. A. GUERINGER. C. A. CARRIÈRE.
GUERINGER & CO.
13 . . . Rue St-Charles . . . 13.
FOURNITURES POUR HOMMES,
CHEMISES,
BONNETERIE,
CRAVATES,
PARAPLUIES,
ARTICLES DE FANTAISIE,
&C., &C.
29 sept—1m

Dépôt du Bitter des Arabes,
73.........Rue DECATUR.........73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui régit et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1an

Avis de société.

MR. CHAS. B. BUDDECKE est devenu associé dans ma maison, qui désormais sera dirigée sous la raison
C. T. Buddecke & Son.
C. T. BUDDECKE.
Nlle-Orléans, 12 octobre 1875. 17oct—6t

Propriétés à vendre et à louer

A Louer.
La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, vacant immédiatement après celle du coin Derbigny. S'adresser au No 73 de la rue de Chartres, ou rue de l'Esplanade No 94.
22oct—

Café-Grocerie à vendre.
GROCERIES
Pour cause de départ, le dit établissement est offert en vente, situé dans un des meilleurs quartiers du 2me District, et faisant de bonnes affaires. S'adresser à J. MANDIN & CO., 47 Décatur.
17 oct—

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.
E. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11mis—1an DMarV

A Louer.
LE BEAU MAGASIN à façade, avantageusement situé, portant le No. 60 de la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Poydras et ayant une bonne cour, à livrer immédiatement. Pour plus de détails, s'adresser à E. CONERY, angle des rues Canal et Delta. 7oct—

A Louer.
Le magasin No 71 de la rue Vieille-Levée, livrer le 1er octobre 1875. S'adresser à OSCAR CHOPIN, No 60 de la rue Carondelet.
23sept—1m

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIÈVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

GRANDE MANUFACTURE DE CIGARES,
No 71, Rue de Chartres.
Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.
28 mars—1an F. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 2 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre,
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas. Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt général des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1875.
CHANGEMENT DE LOCAL.
LES bureaux du Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company ont été transférés, aujourd'hui, du No 12 de la rue Gravier, au No 60 de la rue Baronne, coin Gravier.
21oct—6t CHARLES H. HILL, secrétaire.

Directory de la ville, par Soards, pour 1876,
Contenant une carte de la Nouvelle-Orléans.
—ET—
UN GUIDE DES RUES.
L'ouvrage paraîtra en janvier et ne sera livré qu'aux souscripteurs. Nos agents s'adressent à tous les négociants.
L. SOARDS & CO., éditeurs,
Au No 5 du Commercial Place.
20oct—1m

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières..........par mois $8
Demi Leçons.......... 5
Leçons collectives.......... 2
Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—2mois

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
7sept—1an

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 62 rue Conti.
PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27mis—6m

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,
Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
—Dirigé par—
G. J. LORD.
LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.
Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académie. 4sept—2m

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte tenir l'exactitude des élèves.
Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collège Commercial de Dolbear
203.........Rue du Canal.........203
AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 5 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
24aout—1an PP

Charbon! Charbon!! Charbon!!
COAL
H. & C. TYLER, au No 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—3m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)
COAL
MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.
A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé, monsieur CHARLES J. CARRIÈRE. La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de
A. CARRIÈRE & SONS.
A. CARRIÈRE & CO.,
Enc. Royale & Douane.
Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur maison de commerce du No 43 rue Vieille-Levée, au No 25 encoignure Royale & Douane.
2oct—1mois A. CARRIÈRE & SONS.

BOIS
DE Construction et de Charpente. Bois Bruts de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin, Bois Blanchi de $13 à $23 50 par mille pieds, rendu.
NEVERS & HERY,
315, rue Julia, Nouveau Bassin.
MAISON FRANÇAISE.
9juil—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 21 OCT. - CLASSE No 251.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 21 Oct. 1875
H. PERALTA
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des agences louches.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS.
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1875.
AVERTISSEMENT AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.
Beaucoup de consommateurs de gaz sont en ce moment victimes de charlatans vendeurs de prétendus régulateurs à gaz. Ces colporteurs disent faussement qu'ils agissent sous la direction et avec l'approbation de la compagnie du gaz. La plupart de ces inventions sont moins qu'inutiles dans tous les cas, et les prix en sont très élevés; elles produisent invariablement une obstruction, et par suite une interruption du flux du gaz vers les becs.
La compagnie ne se tient pas responsable de la lumière imparfaite causée par un compteur quelconque auquel un de ces prétendus régulateurs aura été attaché.
13 oct—1m. THEORD. FORSTALL, Surintendant-général.

Changement de Domicile.
J'AI l'honneur d'annoncer aux personnes que cela peut intéresser, que je viens de transférer ma CONSULTATION rue Ste. Anne, près Johnson. Je rappellerai, en même temps, que je m'occuppe plus spécialement du traitement des MALADIES CHRONIQUES de toute nature, dans lequel j'ai obtenu, depuis longtemps, de nombreux succès....dont je puis fournir les preuves.
Consultations tous les jours.
10 oct—1m DEC TESTUT.

LE Dr. B. A. POPE
ANNONCE à ses clients qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et a transféré son cabinet au No 140 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne.
14 oct—7t PP.

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours; de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 24 avril

AVIS.
M. le Docteur F. FORMENTO est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Domicile: 307, rue des Remparts, 2me district. Heures de consultation: de 8 à 9 heures et de 3 à 4 heures de l'après-midi. 3oct—1m

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
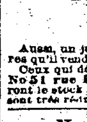
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51 rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, et ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—

Notice to Tax Payers.
THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.
JOHN T. DUFOUR.
No 56 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.
LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.
JOHN T. DUFOUR.
1er oct—1m. No 56 Passage de la Bourse.

Taxes de dessèchement.
TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—6m No 172 de la rue Gravier

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Écrire franco.
J. BEGON,
18 fév—1an LLL. coin Dauphine et St-Louis